



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Consommation
et Corporations Canada

Legal Metrology

Métrieologie légale

APPROVAL No. / N° D'APPROBATION

AM-4575

DEC - 3 1990

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister
of Consumer and Corporate Affairs Canada
for (category of device):

Electronic Hopper Scale

APPLICANT / REQUÉRANT:

Balances Industrielles Montréal Inc.
1316 rue Notre Dame St., Ouest/West
Montréal, Québec
H3C 1K7

MODEL(S) / MODÈLE(S):

SB1-0050

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du
Ministre de Consommation et Corporations
Canada, pour (catégorie d'appareil):

Trémie de pesage électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

Service de Balances Industrielles Inc.
Montréal, Québec

RATING / CLASSEMENT:

2500 kg / 5000 lb

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

This device is an electronic hopper scale that when interfaced to an approved and compatible digital weight indicator becomes a weighing machine.

The hopper is suspended from shear beam type load cells through steel rods. The lower ends of the rods are attached to steel plates welded to angle irons at the top of the inverted pyramid shaped square hopper. A gate type door is installed at the bottom of the hopper for product discharge.

Model SB1-0050 has a capacity of 2500 kg/5000 lb and uses four 2000 lb load cells. The hopper size is 9 ft x 9 ft.

The device herein listed was previously listed on Notice of Temporary Approval S.WA-T441.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Cet appareil est une trémie de pesage électronique qui lorsque relié à un dispositif d'affichage numérique de poids, approuvé et compatible, constitue un appareil de pesage.

La trémie de pesage est suspendue à des cellules de pesage de cisaillement par des tiges en acier. Les extrémités inférieures des tiges sont fixées à des plaques en acier soudées à des cornières au sommet de la trémie carrée ayant la forme d'une pyramide inversée. Une porte de type vanne est installée au fond de la trémie aux fins d'écoulement du produit.

La trémie de pesage de modèle SB1-0050 a une capacité de 2500 kg ou de 5000 lb et utilise quatre cellules de pesage d'une capacité de 2000 lb chacune. Les dimensions de la trémie sont de 9 pi x 9 pi.

L'appareil énuméré dans le présent avis figurait préalablement sur l'avis d'approbation temporaire S.WA-T441.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

DEC - 3 1990

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale